

**ARCHITECTE :**

Mr Patrice Sayettat  
4 rue de l'industrie, VIF  
38450 VIF  
Tél : 04 76 72 46 80  
Mél : sayettat.patrice@gmail.com

**ECONOMISTE DE LA****CONSTRUCTION :**

Mr Cédric Cluzel  
416 chemin de Brandonnières  
38410 VAULNAVEYS-LE-BAS  
Tél : 06 33 72 71 29  
Mél : cedric.cluzel@ceteco.fr

**MAITRE D'OUVRAGE**

Mairie de Mens  
Mens  
38710

Extension des vestiaires du foot  
Stade Laurent Turc

Mens

**Cahier des charges**

Lot n°6

**SECOND OEUVRE**

Date	07/03/2018
Phase	CONSULTATION
Indice	A

## SOMMAIRE

	SECOND OEUVRE .....	1
6.1	Prescriptions générales.....	3
6.1.1	Définition du projet.....	3
6.1.2	Documents concernés liste des D.T.U , normes et autres documents de références : .....	3
6.1.3	Précautions préalables à la mise en œuvre .....	4
6.1.4	Étude d'exécution .....	4
6.2	Cloisons-Faux plafond .....	4
6.3	Divers .....	6
6.4	Aménagements intérieures .....	7

Code	Désignation
6.1	<p><b><u>Prescriptions générales</u></b></p> <p>L'ensemble des prescriptions communes à tous les corps d'états sont détaillées dans le lot cahier des charges 00 dispositions communes à l'ensemble des lots.</p>
6.1.1	<p><b>Définition du projet</b></p> <p>Le présent cahier des charges concerne les travaux pour l'extension des vestiaires du foot à mens.</p> <p>Extension d'un ERP de 5 ème catégorie de type PA</p> <p>Ce marché est un marché à consultation directe</p>
6.1.2	<p><b>Documents concernés liste des D.T.U , normes et autres documents de références :</b></p> <p>Ces documents (liste non exhaustive), bien que non joints matériellement au marché, sont réputés bien connus des entreprises et les parties contractantes leur reconnaissent expressément le caractère contractuel.</p> <p>NF DTU 25.41 (février 2008 – indice de classement P 72-203) : Ouvrages en plaques de plâtre – Partie 1-1 : cahier des clauses techniques – Partie 1-2 : critères généraux de choix des matériaux (CGM) – Partie 2 : cahier des clauses administratives spéciales.</p> <p>NF P 24-802 (octobre 2001 – indice de classement : P 24-802-1) : DTU 35.1 – Travaux de bâtiment – Cloisons amovibles et démontables – Partie 1 : cahier des clauses techniques – Partie 2 : cahier des clauses spéciales. Amendée en septembre 2003.</p> <p>NF DTU 20.1 (octobre 2008 – indice de classement : P 10-202) : Travaux de bâtiment – Ouvrages en maçonnerie de petits éléments – Parois et murs</p> <p>é</p> <p>NF DTU 25.42 (décembre 2012 – indice de classement : P 72-204) : Travaux de bâtiment – Ouvrages de doublage et habillage en complexes et sandwichs plaques de parement en plâtre et isolant – Partie 1-1 : Cahier des clauses techniques types – Partie 1-2 : Critères généraux de choix des matériaux – Partie 2 : Cahier des clauses administratives spéciales types.</p> <p>NF DTU 52.2 (décembre 2009 – indice de classement : P 61-204) : Travaux de bâtiment – Pose collée des revêtements céramiques et assimilés</p> <p>NF EN 13950 (août 2014 – indice de classement : P 72-620) : Complexes d'isolation thermique/acoustique en plaques de plâtre et isolant – Définitions, spécifications et méthodes d'essai.</p> <p>NF EN 14496 (avril 2006 – indice de classement : P 72-602) : Adhésifs à base de plâtre pour complexes d'isolation thermique/acoustique en plaques de plâtre et isolant – Définitions, spécifications et méthodes d'essai.</p> <p>NF EN 13964</p> <p>Le DTU 58.1</p> <p>NF DTU 20.1, Ouvrages en maçonnerie de petits éléments — Parois et murs (indice de classement : P 10-202).</p> <p>NF DTU 20.13 P1-2, Travaux de bâtiments — Cloisons en maçonnerie de petits éléments — Partie 1-2 : Critères généraux de choix des matériaux (indice de classement : P 10-204-1-2).</p> <p>NF DTU 20.13 P2, Travaux de bâtiments — Cloisons en maçonnerie de petits éléments — Partie 2 : Cahier des clauses administratives spéciales types (indice de classement : P 10-204-2).</p>

Code	Désignation
6.1.3	<p>NF DTU 20.13 P3, Travaux de bâtiments — Cloisons en maçonnerie de petits éléments — Partie 3 : Mémento (indice de classement : P 10-204-3).</p> <p>NF DTU 25.1 : NF P 71-201 (Référence DTU 25.1), Travaux de bâtiments — Enduits intérieurs en plâtre.</p> <p>NF DTU 26.1, Travaux de bâtiments — Travaux d'enduits de mortiers (indice de classement : P 15-201).</p> <p>NF DTU 59.1 : NF P 74-201 (Référence DTU 59.1), Peinture — Travaux de peinture des bâtiments.</p> <p>NF DTU 60.1 : NF P 40-201 (Référence DTU 60.1), Travaux de bâtiments — Plomberie sanitaire pour bâtiments à usage d'habitation — Cahier des charges (indice de classement P 40-201).</p> <p>NF DTU 65.10 : NF P 52-305 (Référence DTU 65.10), Travaux de bâtiments — Canalisations d'eau chaude ou froide sous pression et canalisations d'évacuation des eaux usées et des eaux pluviales à l'intérieur des bâtiments — Règles générales de mise en œuvre.</p> <p>NF EN 998-2, Définitions et spécifications des mortiers pour maçonnerie — Partie 2 : Mortiers de montage des éléments de maçonnerie (indice de classement : P 12-222).</p> <p>CPT Certification CSTBat «Cahier desPrescriptions Techniques d'exécution, Revêtements de murs intérieurs en carreaux céramiques ou analogues collés au moyen de mortier-colles ou d'adhésifs en travaux neufs», (e-cahier du CSTB n° 3265).</p> <p>NF DTU 26.1 Travaux d'enduits de mortiers</p> <p><b>Précautions préalables à la mise en œuvre</b></p> <p>es travaux de doublage ne doivent pas être entrepris tant que l'état d'avancement du chantier ne permet pas de mettre ces ouvrages à l'abri d'un risque d'humidification éventuel.</p> <p>Ainsi, il est nécessaire de prévoir, avant la pose des doublages :</p> <p>La mise en place d'obturations provisoires des menuiseries extérieures, si les vitrages ne sont pas encore mis en œuvre.</p> <p>L'exécution des enduits extérieurs des façades en maçonneries d'éléments (façade exposée aux vents de pluie, notamment...);</p> <p>Le passage des conduits électriques et des canalisations diverses?;</p>
6.1.4	<p><b>Étude d'exécution</b></p> <p>Les plans d'exécution, les notes de calcul, le calepinage et les traits de niveaux sont à la charge du titulaire du présent lot pour toutes les cloisons et contre cloisons.</p>
6.2	<p><b><u>Cloisons-Faux plafond</u></b></p>

Code	Désignation
6.2.A	<p><b>Cloisons de doublages</b></p> <p>Encombrement au sol du doublage : 140 mm Mise en oeuvre d'une cloison de doublage sur les murs périmétriques.</p> <p>La pose s'effectuera par fixation mécanique sur une ossature constituée de profilé métallique.</p> <p>En pied de doublage, la partie basse de la plaque doit être protégée contre l'humidité sur une hauteur d'au moins 2 cm au dessus du sol fini. Les contre-cloisons seront du type Glasroc H Ocean de la société Placoplatre ou techniquement équivalent et constituées de la façon suivante :</p> <p>Ossature métallique constituée de rails Rail type Stil R 70 et de montants type Hydrostil + M 70 500h en acier galvanisé d'épaisseur nominale 6 de chez placoplatre ou techniquement équivalent</p> <p>Le parement sera constitué de 2 plaques type Glasroc H Ocean 13 de chez placoplatre ou techniquement équivalent</p> <p>Laine minérale de 100 mm d'épaisseur disposée entre les montants.</p> <p>Les joints seront traités avec l'un des systèmes enduit + bande adapté aux locaux humides classés EB+.</p> <p>La mise en œuvre sera conforme à l'Avis Technique 9/16-1032 et aux recommandations du fabricant .</p> <p>Les parements seront fixés sur les montants à l'aide de vis présentant une protection à la corrosion de 500h au brouillard salin.</p> <p>↳ Localisations\Sur l'ensemble des murs périmétriques</p>
6.2.B	<p><b>Cloisons de séparations en briques plâtrières</b></p> <p>Maçonnerie de briques plâtrières moulé, Dimension : ep : 100 x L : 400 l : 250 mm Monté en 10 cm d'épaisseur brute. Comprend semelle résilientes par bandes en aggloméré de fibres de bois imprégnées de bitume sous toutes cloisons ; Ep : 1 cm Masque étanche obtenu par profilé plastique en U fixé par clouage avec mastic d'étanchéité à prévoir dans l'ensemble des pièces. Hourdage au mortier batard Comprend les raidisseurs a chaque départ et arrivée de cloison. Cloisons pour création pièces suivantes :</p> <p>Sanitaire joueur Vestiaires Arbitres Sanitaire public Sanitaire public 1 Prolongement cloisons de séparations entre douches arbitres et vestiaires arbitres. Encloisonnement du chauffe-eau dans sanitaire existant.</p> <p>Cloisons destinées à recevoir un revêtement mural carrelé. Les planéité et la pose de la cloisons devra satisfaire aux exigence pour recevoir le revêtement prévue dans le présent marché.</p> <p>↳ Localisations\Suivant plan architecte\Plan d'exécution</p>
6.2.C	<p><b>Enduits à base de liant hydraulique sur briques plâtrières</b></p>

Code	Désignation
6.2.D	<p>Il est rappelé que lorsque les cloisons en briques plâtrières sont enduites sur les deux faces les enduits doivent être de même composition sur chaque face ;</p> <p>L'exécution de la deuxième face doit en outre suivre de près l'exécution de la première</p> <p><b>Plafonds suspendus démontable sur ossature</b></p> <p><u>Rappel DTU 58.1 Pose en zone de sismicité non nulle</u></p> <p>Dispositions parasismiques principales :</p> <p>Tous les profils de rive doivent avoir une aile d'appui d'au moins 30 mm.</p> <p>La première suspente de chaque porteur doit être fixée à 200 mm maximum du mur ou de la cloison.</p> <p>Les entretoises découpées s'appuyant sur la rive, de longueur supérieure à 300 mm, doivent être maintenues verticalement (+/- 10°) par un fil d'acier d'au moins 2,5 mm de diamètre ou tout autre dispositif évitant leur chute.</p> <p>L'extrémité des porteurs, entretoises et des panneaux doit reposer sur la rive avec un jeu, entre l'extrémité et le mur ou la pénétration, de 8 à 10 mm.</p> <p>Tous les accessoires reposant sur le plafond suspendu doivent être fixés rigidement sur l'ossature du plafond.</p> <p>Dispositions parasismiques complémentaires :</p> <p>seuls les porteurs et des entretoises à semelle de 24 mm ou plus doivent être utilisés ;</p> <p>seules les entretoises à système de verrouillage doivent être utilisées ;</p> <p>les éléments d'habillage doivent être clippés sur l'ossature.</p> <p>La mise en œuvre sera conforme au DTU 58.1 Plafonds suspendus à l'avis technique en vigueur et aux recommandations du fabricant.</p> <p>Hauteur de plénum selon plans sans toutefois être inférieur à 200 mm</p> <p>Les ossatures métalliques sont constituées de profilés porteurs perforés au pas de 0.3 m recevant des entretoises de 0.6 m</p> <p>Les lignes de profilés porteur sont fixés a la structure du plancher haut.</p> <p>Dalles type Gyprex Aseptia de chez placo ou techniquement équivalent</p> <p>Comprend le soffite dans lequel passe les gaines de ventilations.</p> <p>Compris le faux plafond de la partie vestiaire public existant.</p> <p>↳ Localisations\Vestiaire arbitre ↳ Localisations\Sanitaire public</p>
6.3	<p><b><u>Divers</u></b></p>
6.3.A	<p><b>Habillage bâti support</b></p> <p>Les bâti support sont fournis par le lot plomberie.</p> <p>Réalisation d'un habillage du bâti-support du WC suspendu par deux plaques de plâtre, haute dureté, épaisseur</p>

Code	Désignation
	<p>13mm, à bords amincis (épaisseur totale 26mm) ;</p> <p>Traitement des joints et bandes de recouvrement des plaques par enduit agréé par le fabricant et détenant un avis technique en cours de validité ;</p> <p>Y compris découpe pour évacuation et plaque de commande selon modèle WC plombier ;</p> <p>Y compris toutes sujétions de pose, réalisation, renfort, raccord et finition.</p> <p><b>Localisation</b> : <i>Selon plan architecte</i></p>
6.3.B	<p><b>Gaines et habillages des tuyaux de ventilation</b></p> <p>Réalisation d'habillages en plaques de plâtre collées composé de :</p> <p>Plaque de plâtre, épaisseur 13 mm, à bords amincis collées sur supports existants,</p> <p>Traitement des joints par bande de recouvrement et finition en enduit agréé par le fabricant et détenant un avis technique en cours de validité ;</p> <p>Y compris bande armée dans les angles saillants ;</p> <p>Y compris traitement des raccords avec cloisons et huisseries ;</p> <p>Y compris toutes sujétions de pose, réalisation, raccord et finition.</p> <p><b>Localisation</b> : <i>Positionnement suivant plan architecte</i></p>
6.4	<p><b><u>Aménagements intérieurs</u></b></p>
6.4.A	<p><b>Porte de communication ame pleine cadre PIN à parement lisse avec huisserie bois 1 vantail</b></p> <p><b>Localisation</b> : <i>Portes d'accès pour Douche arbitres et chauffe eau</i></p>
6.4.B	<p><b>Miroir</b></p> <p>Fourniture et pose de Miroirs</p> <p>Dimension des miroirs : minimum largeur de la vasque 0.6 x 1 m Ht x 3 et 1 X 1 m pour auge.</p> <p>Forme et dimension au choix du maître d'ouvrage et de l'architecte</p> <p><b>Localisation</b> : <i>Au dessus des lavabos et lave-mains.</i></p>
6.4.C	<p><b>Signalisation intérieure (marquage des portes, numérotation, repérage des accès...)</b></p>